

Pour pallier aux limites du Protocole de Genève et dans l'espoir de jeter les bases de futures négociations multilatérales, le Canada a présenté deux documents de travail à la CD en 1980 : le premier traitait des façons de mettre sur pied des mécanismes de vérification efficaces, et le second tentait de définir un traité sur les armes chimiques et d'en établir la portée. Ces documents s'apparentaient aux huit propositions que le Canada avait soumises aux organismes ayant précédé la Conférence et qui mettaient l'accent sur la vérification ainsi que sur la définition et la promotion d'un traité sur les armes chimiques. Deux documents de travail présentés en 1981 concernaient (1) les exigences relatives à la vérification et au contrôle à intégrer à un traité sur les armes chimiques, et (2) la destruction des agents chimiques².

En 1983, l'ambassadeur canadien Donald McPhail a présidé le Groupe de travail spécial concernant les armes chimiques. Il a aidé à faire progresser les négociations sensiblement. À partir des documents de travail américain et soviétique qui exposaient en détail la position respective des deux superpuissances, le Groupe a élaboré une formule de consensus qui définissait les éléments d'un traité global et énonçait clairement les points d'entente et de désaccord.

Quelques progrès ont été enregistrés en 1983, mais on était encore loin d'avoir résolu les problèmes reliés au respect des traités et à la vérification. Il y avait toujours désaccord sur les agents primaires devant être interdits (ce sont les produits à la base de diverses armes chimiques), surtout que certains sont employés dans l'industrie. De plus, des divergences marquées opposent depuis

² Conference of the Eighteen-Nation Committee on Disarmament, Conference of the Committee on Disarmament, Committee on Disarmament, Chemical Weapons - Working Papers, 1969-1982 Sessions, Direction du contrôle des armements et du désarmement, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, Canada, avril 1983. (La référence précitée contient tous les documents de travail soumis par le Canada jusqu'en 1982; le Canada n'en a présenté aucun de 1983 à 1985, notamment parce qu'il présidait les séances en 1983 et au début de 1984. En 1986, deux documents ont été déposés.)